

Conseil du département de mathématiques
Salle Fokko du Cloux

Lundi 10 octobre 2022

Heure de début : 12:30

Présent·e·s : Laurent Bétermin, Frédérique Bienvenüe-Duheille, Vincent Farget, Alessandra Frabetti, Élise Fouassier, Mathilde Gaillard, Johannes Kellendonk, Frédéric Lagoutière, Jade Lemoine, Christine Le Sueur, Clément Marteau, Antoine Merlin, Laurent Pujol-Menjouet, Bertrand Rémy, Nicolas Ressayre, Julien Roques, Frank Wagner.

Excusé·e·s :

Hélène Hivert (a donné procuration à Frédéric Lagoutière), Xavier-François Roblot (a donné procuration à Julien Roques).

Frédéric présente Madame Esmâ Bilgin, actuelle responsable administrative du département de mécanique, et qui sera responsable administrative de notre département à compter du 1^{er} décembre. Jusqu'à cette date Esmâ sera chez nous les lundis.

Frédéric accueille les membres et reprend ensuite l'ordre du jour :

- Demandes de postes d'enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses
- Discussion sur le tutorat
- Informations diverses

En raison d'impératifs d'agenda, l'ordre des items est modifié.

1. Discussion sur le tutorat

Les représentants des étudiant·e·s reviennent sur le suivi par contrôle continu. Deux tendances se dégagent.

D'un côté le contrôle continu « c'est bien, ça guide ».

D'un autre, ce serait bien de trouver d'autres moyens d'aider les élèves.

Une proposition est faite de passer par le tutorat, système déjà mis en place :

- soit par des permanences dans une salle du déambulatoire, avec 1 à 2 sessions par semaine, avec une bonne affluence en math ;
- soit par des créneaux de travail après les cours magistraux en amphis (cet accompagnement marche très bien, il y a beaucoup d'affluence).

Deux problèmes se posent pour ce système de tutorat.

- Pour des raisons administratives, il y a très peu de tuteur·rice·s parmi les étudiant·e·s de M2 car il est impossible de cumuler un stage et un contrat de travail. Pourtant, elles et ils sont les plus disponibles pour ces créneaux d'1h30 après les amphis, et c'est pour ce type de soutien que le manque se fait sentir. Concernant les permanences de tutorat, il serait utile de faire des séances avec deux tuteurs, tutrices.
- L'offre de monitorat n'est pas assez visible sur le site web de l'UCBL, la page qui lui est consacrée n'est assez ergonomique. Par ailleurs, les informations sur le niveau des tutrices et tuteurs est difficile à trouver.

Vincent propose d'aider sur le plan de l'informatique.

2. **Approbation du compte-rendu du conseil du 6 septembre 2022**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3. **Informations diverses**

Cursus « Prépas »

Le problème des heures de colles et de corrections de copies est résolu, Céline Brochier et Philippe Poncharal ont approuvé les heures supplémentaires exigées par un tel cursus. Des lignes devraient être rajoutées dans gasel prochainement.

Cursus « Prépa Agreg »

Pour la préparation à l'agrégation externe dans la nouvelle accréditation 500h d'enseignement ont été déclarées, au titre du M2G. Cependant dans les précédentes accréditations cette formation représentait plutôt 1200 heures car il s'agit aussi d'une préparation à un concours (ce qui nécessite plus d'heures). Pour pallier le manque d'heures une demande de création d'AEU (attestation d'études universitaires) avec de 660 heures a été faite. Elle a été approuvée par Céline Brochier et Philippe Poncharal et doit être votée par la CFVU (commission formation et vie universitaire) le 11 octobre. Normalement il devrait y avoir le même nombre d'heures pour la prépa Agreg que les autres années.

Aïe aïe aïe Lors de cette CFVU le 11 octobre la demande a été battue en brèche par des collègues trouvant qu'elle était trop coûteuse. La demande sera présentée à nouveau le 17 novembre.

Modification de maquette

En raison d'un problème d'emploi du temps, dans le parcours de licence math-info 3LMA01, les étudiant·e·s ne pouvaient pas valider 60 ECTS mais seulement 57. Pour pallier ce problème de la nouvelle accréditation, l'UE INF3055L (programmation concurrente et administration système) a été ajoutée à leurs choix.

Pluriel 2024

Concernant la mise en place d'un établissement expérimental au 1^{er} janvier 2024, il n'y a toujours pas d'information de la gouvernance sur le fonctionnement à venir de cet établissement ni sur le Pôle Sciences formelles, de la nature et de la vie auquel sera rattaché le département de mathématiques (et la faculté des sciences). Pour rappel, l'établissement couvre la fusion de l'UCBL1 et de Lyon 2 et intègre l'école CPE Lyon qui gardera sa personnalité morale et juridique et n'intégrera aucun pôle.

Il devrait également y avoir la création d'une Fédération de l'Ingénierie dont on ne sait rien pour le moment.

Projet SFRI (Structure de Formation et de Recherche Internationale)

Le projet (ENS de Lyon-Lyon 1) mathinfi (mathématiques, informatique et interactions) a été retenu. Cette structure, basée à l'ENS prendra le relais du Labex. Elle devrait permettre, par exemple, de financer des cours de master où il y a très peu d'étudiants.

Projets CVEC (Vie Étudiante et de Campus)

Il est possible via ces projets, de demander l'aménagement d'espaces du bâtiment Braconnier comme le Hall par exemple. Il faut répondre à l'appel avant le 18 octobre. Il est proposé de demander l'ajout d'arceaux vélo devant le bâtiment.

Aucune proposition n'a finalement été faite mais on retient l'idée d'ajouter des places de vélos devant le bâtiment Braconnier.

Mutualisation

Il est fortement question, depuis quelques semaines, de mutualiser les services de scolarité des 3 départements de la faculté des sciences. Bien que cela semble compliqué à mettre en place en raison de la spécificité de chaque domaine, la pression de la direction des services de l'UCBL est très forte.

Nicolas fait remarquer qu'il est dommage que les maths aient été séparées de l'informatique. Si cette mutualisation se met en place, ce sera encore pire. Il faudrait revenir en arrière et faire en sorte que l'informatique et les maths se retrouvent à nouveau ensemble. La faculté reste dubitative sur cette mutualisation et essaie de gagner du temps en expliquant que tant que *Pluriel 2024* n'est pas mis en place, il est difficile de savoir comment s'organiser. Mais la difficulté est qu'il y a un gros problème de personnels dans les autres départements et la direction des services cherche à compenser.

4. Demandes de postes d'enseignant·e·s-chercheur·se·s

S2HEP

Une demande de création d'un poste de MCF émane du S2HEP (sciences, société, historicité, éducation et pratiques), équipe d'accueil adossée au département de mathématiques. En général, le S2HEP demande des postes avec affectation à l'INSPE mais ici l'affectation serait au département.

Ce serait la seule demande de création de poste cette année. Si elle n'est pas acceptée cette année elle risque de se retrouver en concurrence avec des demandes de l'ICJ dans les années à venir. Une discussion entre les deux unités a été initiée.

La description du poste n'est pas très claire et ne correspond pas vraiment à un profil du département, le profil d'enseignement n'est pas aussi généraliste que d'habitude.

Les membres du conseil votent :

2 abstentions, aucune voix contre. La demande est transmise.

ICJ

L'ICJ dépose une demande très large pour remplacer Georges Tomanov (qui prend sa retraite en février). Celle-ci vient en parallèle d'une demande de chaire de professeur junior (il pourrait y en avoir 3 autres dans les prochaines années). Si la chaire est refusée, le recrutement sur le poste sera orienté vers l'algèbre. Si la chaire est acceptée, le recrutement se fera en analyse.

La tâche du comité sera assez compliquée car le calendrier sera très serré et l'on ne connaîtra pas l'issue de la demande de chaire avant de constituer le comité (qui devra donc être composé d'analystes et d'algébristes).

Les membres du conseil votent :

aucune abstention, aucune voix contre. La demande sera transmise.

Les demandes de chaires passent directement par le CAc et ne sont pas visées par les composantes.

5. Questions diverses

Alessandra Frabetti demande au conseil de vérifier les noms des responsables des différents parcours de licence. La liste qu'elle présente est validée par le conseil.

La séance est levée à 13h45.

Le prochain conseil devrait avoir lieu le 14 novembre à 12h30.